

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge vendeur) *

- Prix de vente inférieur ou égal à 150.000 € : forfait de 9000 € TTC
- Prix de vente entre 150.001 et 300.000 € : 6% TTC
- Prix de vente entre 300.001 et 600.000 € : 5.5% TTC
- Prix de vente supérieur à 600.000 € : 5% TTC

- Emplacement de parking ou box : 3000 € TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE OU DROIT AU BAIL *

- 10% TTC du montant de la cession avec un forfait minimum de 6000 €

LOCATION

- **Honoraires à la charge du bailleur : 15 € TTC / m²**

(forfait minimum de 500 € TTC comprenant : les frais de publicité, les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction et signature du bail)

+ 3€ TTC/m² pour l'état des lieux d'entrée

- **Honoraires à la charge du locataire : 12 € TTC / m²**
+ 3€ TTC/m² pour l'état des lieux d'entrée

Local commercial : honoraires de 10% HT du loyer HC triennal à la charge du preneur (qui comprennent les frais de publicité - les visites - la constitution du dossier technique de mise en location et la constitution du dossier locataire)

**Honoraires non cumulatifs arrondis au millier d'euros supérieur*

TVA en vigueur au 26.05.2020 : 20%

STEPHANE PLAZA IMMOBILIER
38 Avenue Jean Jaurès 75019 PARIS - Tél. : 01.82.28.08.98
Carte de Transaction N°CPI 7501 2019 000 038 919
Caisse de Garantie CEGC - 16, rue Hoche - Tour Kupka B -
TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex
SAS BAT IMMO au Capital de 10.000 €
RCS de Paris n° 843 389 404
N° TVA Intracommunautaire : FR 48 843 389 404